[...]e l'impudence jusqu'à dem[an]der à emprunter deux [...] à la cabaretière. Cette de[rni]ère naturellement s'y [refu]sa ; c'est alors que les deux hommes, qui étaient [d'a]illeurs accompagnés de plusieurs camarades, malme[nèr]ent Mme Lebrun et sa belle-mère, une vieille personne [de s]oixante-quinze ans.

[L]'agent Rousseau intervint mais il fut très-mal reçu quand il eut réussi à en arrêter deux, Nottebart et [De]hays, qui se débattaient, les autres essayèrent de les [dé]livrer et prirent la fuite vers Wasquehal — Les deux [in]culpés Alphonse Nottebart, 29 ans, tisserand, au ha[me]au du Try à Wasquehal et Théodore Dehays, 22 ans, [te]rrassier, comparaissent donc sous l'inculpation de [cou]ps, rébellion, outrages et ivresse. Ils sont condam[nés] Alexandre Nottebart à quarante jours de prison, et [De]hays à un mois; chacun en outre à seize francs d'amen[de]. Ils bénéficient tous deux de la loi Bérenger.

Un mauvais réveil. — Le jour de la Noël vers six [he]ures du soir était étendu de tout son long sur le trot[to]ir rue du Grand-Chemin à Roubaix, un citoyen qui [av]ait vraisemblablement prolongé la fête du réveillon. [Un] agent bien intentionné le réveilla, afin de lui éviter [u]ne congestion par le froid. Mais le dormeur dérangé [da]ns son sommeil ne trouva rien de mieux pour expri[m]er sa gratitude que d'accabler d'épithètes injurieuses le [re]présentant de l'autorité. Résultat pour le délinquant [G]uislain Sauron, 35 ans, journalier, rue du Chemin de [f]er : dix jours de prison et cinq francs d'amende.

Un pseudo garde-champêtre. — M. Boone, tisserand à [H]alluin, recevait, il y a quelques jours, la visite d'un [h]omme qui lui déclara être tout nouvellement désigné [c]omme garde de la commune d'Halluin : il annonça à [B]oone qu'il avait à dresser contre ce dernier, procès-verbal pour défaut de balayage, mais que néanmoins il consentirait à ne point donner suite à son rapport, moyennant le versement par Boone de la modique som[me] de un franc cinquante centimes. Satisfait de s'en [ti]rer à si bon compte, M. Boone s'empressa de remettre [à] son interlocuteur la pièce demandée ; mais il eut la [c]onviction le lendemain, après renseignements pris, que [le] prétendu auteur du procès-verbal n'était pas plus [ga]rde-champêtre que lui-même ; aussi quand il vit re[ve]nir chez lui le pseudo agent, il avertit le commissaire, [le]quel fit procéder à l'arrestation de Cordy Henri, c'est [a]insi que s'appelle l'escroc. Le prévenu qui est âgé de vingt-quatre ans, se voit infliger une peine d'un mois.

Les jeux du hasard et du coup de poing. — L'avant veille de Noël, avait éclaté dans le quartier du Touquet, à Wattrelos, non loin de la frontière, une rixe entre des individus qui faisaient jouer au bonneteau et les amateurs qui avaient gagné — le moyen de se faire soulager de leur argent — Jules Christiaens peintre à Tourcoing et son frère qui passaient en cet endroit furent pris à partie par les tenanciers du jeu : ils furent terrassés et frappés de coups talon dans la figure. Sur la plainte des victimes trois individus furent arrêtés: Florian et Emile Cornil, maquignons, rue Sainte-Elisabeth, à Roubaix, et André Adrien. Après audition des témoins le Tribunal juge que la preuve est faite seulement en ce qui concerne Florian Cornil : il condamne ce dernier à quatre mois de prison quant aux deux autres ils sont acquittés.

Tapage a la gare.— Le vendredi 27 décembre, on arrêtait à la gare de Roubaix un voyageur qui y causait du scandale et outrageait l'agent ainsi que l'employé de service. Il a nom Emile Liévin, âgé de 52 ans et demeure rue Vaucanson à Roubaix : il se voit infliger une peine de six jours et une amende de cinq francs pour ivresse.

Dans notre compte-rendu du tribunal correctionnel du 28 décembre dernier, nous avons dit que M. Paul Bertin avait son domicile à la « Clef d'or », rue du Chemin de fer. L'intéressé nous prie de faire connaître qu'il n'a jamais été pensionnaire à la « Clef d'or ».

Cour d'appel de Douai. — Règlement de comptes. — En rectification de l'exposé que nous avons fait dans un précédent numéro, d'un arrêt de la Cour dans le procès Degrave contre Rivelois et Faguet. M. Degrave nous communique une lettre de Me Druelle, avoué à Douai, d'après laquelle « la Cour a donné acte à Mr Degrave de ses réserves de réclamer à MM. Rivelois et Faguet, leur part dans les sommes qu'il aurait payées ou devrait payer à raison de dettes afférentes aux exercices dans lesquels ils ont été ses employés.

La Cour a donné acte à MM. Rivelois et Faguet de réserves analogues.

Concerts et Spectacles

Concert par l'« Union Concert. » — La salle des fêtes de Mme veuve Philémon, rue Pierre-Motte, était comble, hier soir, pour le concert que l'« Union-Concert » offrait à ses membres honoraires; le programme correctement composé a été suivi tout à l'honneur des interprètes. La chorale *La Fraternelle Roubaisienne*, qui prêtait son gracieux concours, a chanté deux chœurs : *Les Naufrages* (de Saintis) et *Les Gueux de Mer* (de Vanvolsen) avec un ensemble parfait. MM. Hauton, Vande Meirssche, Chrétien, J. Ladam et F. Ladam, ont recueilli tour à tour un légime succès.

Comme numéro final, on a représenté les *Mitrons en fête*, scène originale, et qui a obtenu un succès de fou rire. Un bal de famille a clôturé cette charmante soirée.

Flers (Breucq). — *Une tombola.* — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola qui a eu lieu au *Nouveau vert feuillage*, à Flers, au profit d'une famille nécessiteuse :

454, 154, 1.219, 575, 974, 1.018, 840, 1.472, 1.393, 1.176, 1.403, 1.288, 436, 390, 1.088, 473, 235, 1.440, 508, 536, 848, 1.539, 537, 1.522, 1.000, 126, 1.257, 839, 1.252, 403, 744, 401, 510, 1.329, 737, 595, 745, 207, 831, 1.093, 747.

LA FÊTE DE SAINTE-CÉCILE

A Roubaix

Le *Club Symphonique Roubaisien* s'est fait entendre, dimanche dernier, en l'église du Sacré-Cœur. Il a exécuté l'Andante religieux, *Les Chérubins* et la *Barcarolle sur le Lido*.

Pendant l'élévation le violon solo a interprété une andante religieuse d'Eugène de Lathauwes.

Son dévoué chef, M. Augustin Cauvin, dirige avec talent cette petite phalange musicale.

CORRESPONDANCE

Les ar[ticles] publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l[a] [...] ni la responsabilité de la rédaction.

A p[ropos] de la réunion de samedi soir au Théâtre Deschamps

« Roubaix, le 30 décembre 1895.

» A Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

La réunion publique, organisée samedi dernier au Théâtre Deschamps étant contradictoire, nous avions cru pouvoir y être admis. Mais grand a été notre étonnement, quand, arrivés à la porte, des inconnus nous en ont interdit l'accès.

Electeurs, nous avions le droit d'assister, comme tout autre, à cette réunion ; aussi avons-nous insisté. Mais les individus dont nous venons de parler ont, à plusieurs reprises, cherché à nous provoquer en nous narguant et en faisant les gestes les plus grossiers. S'ils ont agi de la sorte, c'est qu'ils avaient reçu les ordres de la commission, qui avait jugé notre présence nuisible, pendant que nous aurions pu dévoiler la conduite de plusieurs conseillers municipaux, depuis leur présence à la Mairie.

Plus tard, dans la buvette, nous avons encore été provoqués, et l'on a voulu nous tendre un piège, en nous attirant dans un autre établissement, sans doute pour nous tomber sur le dos.

Si nous vous demandons la publicité de ces faits, c'est afin d'édifier le public sur la bonne foi de Messieurs les socialistes.

Veuillez agréer, etc.

Henri Pollet, Philippe Grégoire,
Désabusés du Parti dit Ouvrier

La classe 1894. — Les fils de belge

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

On connait la circulaire lancée récemment par M. le ministre de la guerre aux autorités civiles et militaires.

Certaines villes n'ont pas respecté l'exécution de l'article 2 de la convention avec la Belgique du 30 juillet 1891.

Le bureau militaire de la ville de Roubaix inscrit provisoirement les jeunes gens nés en France d'un père étranger né à l'étranger avec leur classe c'est-à-dire à l'âge de 20 ans accomplis et inscrit ces derniers d'office, *sans leur assentiment* à l'âge de 21 ans au lieu de 22, contrairement à la circulaire article n° 3.

De ce fait les fils d'étrangers de la classe 1894 sont obligés d'accomplir 2 années de service, par la faute de l'Administration, qui exige l'inscription des jeunes gens à l'âge de 21 ans. Je trouve qu'il existe donc une erreur qu'il serait urgent de modifier.

A nous, pères de famille intéressés, d'en faire la réclamation qui sera certainement prise en considération. Pour cela, j'estime qu'il serait nécessaire, si nous voulons aboutir, d'envoyer une pétition à M. le Ministre de la Guerre, signée de tous les intéressés qui fourmillent à Roubaix et dans les environs.

Agréez, etc. Un intéressé.

PETITE CORRESPONDANCE

C. V. 17. — Adressez-vous au bureau militaire à l'Hôtel-de-Ville.

L. D., quai de Boulogne. — Voyez le maréchal-des-logis-chef de gendarmerie, rue des Arts, qui doit avoir des renseignements concernant votre cas.

R. D. C. — Rue de Barbieux.

Une pétition pour la suppression des Octrois

La pétition suivante circule, en ce moment, chez tous les commerçants de l'arrondissement de Lille, et, entre autres chez ceux des cantons de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, et se couvre de signatures, pour être adressée ensuite à MM. les sénateurs, députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, et aux autorités locales :

« Monsieur, la suppression des octrois, s'impose au nom de l'égalité commerciale.

» L'arrondissement de Lille, assez restreint comme territoire, contient à lui seul plus de la moitié de la population du département. Il est composé d'importantes communes dont les [...] sont tellement rapprochées qu'elles ne forment déjà plus [qu'une] immense agglomération.

[...] par conséquent facilité d'applica[tion ...] Lille, ville fo[...] de Roubaix, Tourcoing, Lan[noy ...] de ces cantons se touchent, quelques-unes ont un octroi, d'autres n'en ont pas.

» Et, il arrive que deux commerçants, proches voisins, quelquefois même habitant la même rue, car il y a des rues formant limite, l'un paie pour un kilog d'amandes 0.20 cent. plus cher que l'autre, et pour une caisse d'oranges 5 à 6 fr. davantage et cela pour une quantité considérable de marchandises, tel que : viandes, bois, métaux, etc.

» Il est à remarquer que l'un n'a pas plus de charges que l'autre, au contraire. Il arrive même qu'à certains endroits, des propriétés sont bâties à cheval sur deux communes. Dans ces conditions, il est absolument impossible aux employés d'octroi, malgré tout leur zèle et leur dévouement d'empêcher une fraude qui est fort nuisible à la caisse municipale et toute au profit de certains commerçants qui seraient peut-être bien embarrassés de laisser comparer le prix de revient de leurs marchandises, octroi compris, avec leur prix de vente. Il serait d'ailleurs facile de se rendre compte de ce trafic aux registres d'arrivages de certaines petites gares peu éloignées de Roubaix-Tourcoing, qui reçoivent quantité de certaines marchandises peu en rapport avec le nombre d'habitants des localités qu'elles desservent. Il est d'ailleurs possible de connaître la véritable destination aux initiales des colis.

» Qui est victime de cet état de choses? Qui paie la grosse part des charges imposées par la commune? Le commerçant honnête, puis les consommateurs.

» Il est absolument impossible de laisser exister plus longtemps deux poids et deux mesures entre les divers commerçants d'une même localité, à l'un, le commerçant peu scrupuleux, le bénéfice *sans bourse déliée*, la concurrence facile; à l'autre, le commerçant honnête, ne voulant pas frauder, toutes les charges et lutte impossible avec son concurrent.

» Si au point de vue commercial, l'octroi est désastreux pour les commerçants honnêtes, il n'en est pas moins injuste envers les consommateurs. Ce sont souvent les familles pauvres qui sont les plus nombreuses et qui par conséquent supportent la *plus grosse part de l'octroi*.

» Non, ceci n'est pas admissible ; d'ailleurs depuis longtemps, des protestations énergiques s'élèvent de toutes parts contre l'application de l'octroi et s'il n'est pas plus impopulaire encore, c'est qu'il passe inaperçu chez la plupart des consommateurs.

» *Aussi nous comptons sur vous pour appuyer nos justes revendications*, nous comptons que vous ferez tout ce qui dépendra de vous pour obtenir justice, pour que les fraudeurs de l'octroi ne soient pas plus longtemps favorisés, pour que dans un pays libre on ne voit pas cette étrange chose, la grosse part des charges supportée par les petits.

» *Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments respectueux.* »

NORD

Le drame de Malo-les-Bains. — Dimanche soir, le bruit courait, à Dunkerque, que Boschues et Provost avaient été arrêtés à Lillers ; nous n'avons pas eu, jusqu'ici, confirmation de cette nouvelle. L'état de la victime, Mlle Dewolf, est stationnaire ; mais on espère toujours la sauver.

Les votes des sénateurs.— Samedi, le Sénat a adopté par 243 voix contre 29 (chiffres rectifiés) le budget général des dépenses et des recettes modifié.

Tous les sénateurs du Nord et du Pas-de-Calais ont voté *pour*, sauf MM. Pajot et Thery, qui ont voté *contre*.

Les votes des députés. — Samedi, la Chambre des députés a adopté, par 441 voix contre 52 (chiffres rectifiés) l'ensemble du projet de loi, modifié par le Sénat, portant fixation du budget général de l'exercice 1896.

Tous les députés du Nord et du Pas-de-Calais ont voté *pour*, sauf MM. Jules Guesde et l'abbé Lemire, qui ont voté *contre*, et MM. Boudenoot, Carpentier-Risbourg, Henry Cochin et Weil-Mallez, absents par congé.

GRAND-THEATRE-HIPPODROME

Bur. 7 h. 1/2 — *Jeudi 2 janvier 1896* — Rid. 8 h.

Entrées de faveur rigoureusement suspendues.
Représentation extraordinaire avec le concours de Mlle Levering, première chanteuse.

FAUST

Opéra fantastique en 5 actes et 10 tab. Musique de C. Gounod La Nuit du Walpurgis, grand ballet dansé par Mme Linda Pastore, Paris et le corps du ballet.

Prix des places ordinaire. Bureau de location pour toutes les places chez M. Jubé, rue de la Gare. Téléphone.

Etat-Civil.—*Roubaix.— Déclarations de naissances du lundi 30 décembre.* — Julie Renant, rue de l'Epeule, cour Piat, 1. — Jeanne Hellinckx, rue des Longues-Haies, cour St-Joseph, 8. — Omer Tesson, rue de Denain, cour Leroy, 1. — Constant Doyen, rue Christophe-Colomb, 44. — Philomène Verleyen, rue de Tournai, impasse Renard, 5. — Marguerite Croin, rue Lafontaine, 11. — Paul Demey, rue du Tilleul, 13. — Raymond Selosse, boulevard d'Armentières, 121. — Emile Respalie, rue des Anges, 126. — Georges Vandenbraude, Hôtel-Dieu. — Albert Prost, Hôtel-Dieu. — César Lanneau, rue du Ballon, cour Lefebvre, 14. — Fernand Devernay, rue d'Antoing, cour Orange, 10. — Jules Retur, boulevard de Metz, maison Goudezaine, 15. — *Mariages.* — Edouard Hallot, 57 ans, mécanicien, rue de Turenne, 24, et Anne Vandermael, 40 ans, journalière, rue de Turenne, 24. — Octave Bodelot, 28 ans, employé, à Tourcoing, et Léonie Cottenier, 21 ans, sans profession, rue d'Oran. — Auguste Roels, 32 ans, voyageur, rue de l'Abattoir, 9, et Anne Willems, 31 ans, ménagère, rue de l'Abattoir, 9. — Charles Vernier, 31 ans, corroyeur, rue de Bavai, cour Renard, et Hermance Marissal, 33 ans, piqurière. — *Déclarations de décès.* — Germaine Carteau, 3 mois, boulevard de Metz, 5. — Ives Maes, 79 ans, Hospice Barbieux. — Gibot, rue des Arts, à la gendarmerie. — Claire Dujardin, 24 jours, rue Rossini, 13. — Maurice Blanckaert, 2 ans, rue Ste-Elisabeth, 3. — Jean Michaux, 75 ans, rue de Soubise, 74. — Gabrielle Jacquel, Hôtel-Dieu. — Marie Moreau, 8 mois, rue Jacquard, cour Masurel, 12. — Léonard Delcoaul, 70 ans, rue de Rocroi, 1. — Oncommine Demoor, 66 ans, Hôtel-Dieu.

Wattrelos. — *Déclarations de naissances du 18 au 27 décembre.* — Théodore Vande Casteele, Vieille-Place. — Maurice Morel, rue Carnot. — Charles Rousseau, Pont-Tournay. — Marie Bommerez, Touquet. — Emile Hellin, Place. — Marie Sory, Houzarde. — Zulma De Bels, Petit-Tournay. — Rachel Cormorant, Marlière. — Rachel Leclercq, Crétinier. — Camille Nuyttens, Laboureur. — Théophile Vanthuyne, Touquet. — Antoinette Lommez, Crétinier. — Marguerite Vermeulen, Crétinier. — Hortense Debackère, Laboureur — *Publications de mariages.* — Louis Vandemeulebrouck, 36 ans, marchand et Marie Castelain, 36 ans, ménagère. — Henri Haquette, 23 ans, rattacheur et Clémence Malfait, 20 ans, doubleuse. — Léopold Pauwels, 25 ans, tisserand et Sophie Vercleyen, 23 ans, tisserande.

Déclarations de décès. — Victor-Louis-Joseph Honoré, 6 mois 1/2, Fleury. — Madeleine Matton, 3 ans, Houzarde. — Angèle Nuttin, 20 mois 1/2, rue Traversière. — Pierre-Joseph Deronsart, 82 ans 4 mois, sans profession, Petit Tournai. — Philippe-Joseph Dumoulin, 82 ans, sans profession, Vieille Place. — Arthur-Joseph Beuscart, 12 ans 8 mois, Beck. — Jean-Marie Teman, 6 mois 1/2, Crétinier. — Augustin-Joseph Lemaitre, 94 ans 3 mois, sans profession, Hospice. — Narcisse-Alexandre Delannoy, 44 ans 1 mois, journalier, Hôpital. — Jules-Joseph Duthoit, 52 ans ? mois, messager, rue du Bureau. — Heléna Jansoone, 10 mois 1/2, Crétinier. — Mélanie Vandevelde, 48 ans 4 mois, peigneuse, Hôpital. — Albert-Louis-Maclou Dhulst, 2 mois, Place. — Octavie-Apolline De Ryck, 20 mois, Winhaute.

Linselles. — *Déclarations de naissances du 13 au 20 décembre.* — Henri Grave, rue de Bousbecque. — Remi Lefebvre, rue Basse. — *Déclarations de décès.* — Emilie Bauters, 17 mois, à la Vignette.

Tourcoing. — *Déclarations de naissances du dimanche 29 décembre* — Emile Destailleur, rue Houchard. — Marie Thust, rue de l'Amidonnerie. — Jean Windels, rue du Brun-Pain. — Lucien Dessauvages, rue du Tilleul. — Clémence Vancamp, rue du Tilleul. — *Du 30.*— Hector Scalbert, rue Jaubart Copain. — Suzanne Leveugle, rue Claude Bernard. — Jean-Baptiste Breda, rue de la Latte. — Fernand Tiberghien, rue de l'Industrie.— *Déclarations de décès du 29.* — Jules Dassonville, 26 ans, étudiant, rue du Pouilly, 2. — Marie Hauw, 73 ans, couturière, rue de Gand, 57. — *Du 30.* — Jean-Baptiste Lemaitre, 79 ans, sans profession, rue des Poutrains, 36. — Marie Dessaux, 39 ans, sans profession, rue Saint-Honoré, 4.— Henri Destombes, 2 ans, rue de la Latte, 49. — Virginie Vanmarck, 69 ans, sans profession, rue de Menin, 46. — Constantin Vercaemer, 78 ans, sans profession, rue de la Fin-de-la-Guerre, 37. — Catherine Catteau, 64 ans, ménagère, rue de Strasbourg. — Couronné Dath, 65 ans, journalier, Hôpital civil. — Benjamin Desoubry, 69 ans, laveur, rue des Archers.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEMAITRE-MATTON, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean-Baptiste LEMAITRE, veuf de Dame Virginie MATTON, décédé à Tourcoing, le 30 décembre 1895, dans sa 86e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le mercredi 1er janvier 1896, à 3 h. 3/4, et aux Convoi et Service Solennels de 2e classe, qui auront lieu le jeudi 2 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Tourcoing. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Poutrains, 34.

BELGIQUE

Les drames du patinage. — Un jeune homme noyé à Anvers. — A peine les fossés des fortifications étaient-ils couverts d'une légère couche de glace, que déjà des imprudents ont voulu s'y risquer.

Samedi, cinq jeunes gens s'amusaient à patiner près de la porte d'Eeckeren, quand soudain la glace se rompit. Quatre d'entre eux, parvenant à s'échapper, se sauvèrent à toutes jambes. Le cinquième tomba à l'eau.

Des passants qui avaient vu l'accident n'osèrent s'exposer eux-mêmes pour secourir le malheureux, qui s'est noyé après dix minutes de vains effort.

Une jeune fille noyée dans une citerne. — Un terrible accident a jeté la consternation dans la commune de Molenbeek. Au n° 156 habite, rue de Ribaucourt, la veuve Dewolf, cabaretière, avec ses six enfants, dont l'aînée est âgée de 22 ans.

Hier après-midi, celle-ci se rendait à la cour afin de puiser de l'eau à une citerne. Ne voyant pas revenir sa fille, la mère inquiète se rendit à la cour.

Ses regards furent immédiatement attirés par la cruche qui gisait à côté de la margelle. Prise d'un sinistre pressentiment, Mme Dewolf se précipita vers l'orifice du puits dans lequel elle aperçut sa fille.

Des voisins accoururent et à l'aide d'une échelle retirèrent la malheureuse; mais elle avait cessé de vivre.

D'après l'enquête, *Mlle Dewolf aura glissé* sur le verglas et tombé dans la citerne.

Ellezelles. — *Les empoisonnements.* — M. Stubbe, inspecteur général vétérinaire, qui s'est rendu à Ellezelles à propos des empoisonnements dont nous avons parlé, a déclaré à un rédacteur du *Journal de Bruxelles* que la trichine n'était pas en cause dans le cas présent.

Il y a eu empoisonnement, a dit M. Stubbe, parce que le jambon dont ont mangé les personnes mortes aujourd'hui ou gravement malades était altéré, décomposé. Les empoisonneuses ici sont les ptomaïnes,

Les personnes qui, disait-on, l'avaient échappé belle, parce qu'elles avaient mangé de jambon *cuit*, avaient tout simplement mangé du jambon *d'un autre porc* que celui dont la viande était décomposée, gâtée.

L'empoisonnement de Borgerhout. — Anvers, 30 décembre. — Voici des détails circonstanciés au sujet [...]

Aux Fabriques Parisiennes

16, RUE DU VIEIL-ABREUVOIR, 16
Roubaix

CADEAUX POUR FÊTES de Noël et Nouvel An

ROBES— DOUILLETTES — TABLIERS — PELISSES, etc.
GRAND CHOIX DE RIDEAUX en tous genres
CHEMISES BLANCHES pour Hommes & Jeunes Gens toutes faites et sur mesure

Denis M... est marié en seconde noce avec Marie-Pauline H..., âgée de 32 ans, née à Anvers. Après la mort de sa première femme, M. M... demanda en mariage la sœur de celle-ci. Cette jeune fille, fiancée déjà à un autre, refusa. C'est alors que M... se maria avec une autre sœur de sa femme la nommée Marie-Pauline, sur laquelle pèse actuellement une si lugubre prévention.

Le mari, Denis M..., qui appartient à une famille très honorable de Borgerhout, tenait un établissement très fréquenté, près de la Porte de Borgerhout, à quelques pas de la station des tramways vicinaux et ayant pour enseigne : *In het Eoorplein.*

Le père et la mère du mari allèrent habiter chez le nouveau ménage. Trois semaines après le mariage le père M..., ainsi que la mère devinrent tout à coup grièvement malades. La mère M... fut en proie à des coliques et à des vomissements et mourut après quelques heures de souffrances.

Sa belle-fille lui avait administré une tasse de chocolat destinée à la servante habitant avec eux, mais que Marie H... avait fait avaler à sa belle-mère. Une huitaine de jours après, le père M... mourut également et cela dans des circonstances si étranges que la servante quitta son service et alla raconter ce qui s'était passé. Marie H..., la prévenue, ne s'occupait pas de la cuisine; elle se bornait à servir les clients et laissait à la servante les soins du ménage et surtout de la cuisine.

Or le dimanche, le jour avant la mort du père M..., elle avait ordonné à la servante de servir les clients au café et s'était occupée elle-même de la cuisine. Elle servit à M. M... père une tasse de café qui le rendit très malade et lui aussi eut des crampes d'estomac et des vomissements. Cela l'intrigua et lui fit peur : c'est curieux, avait-il dit, j'éprouve les mêmes douleurs et la même affection après avoir bu mon café, que ma femme après avoir bu le chocolat.

Le lendemain, le père M... était mort. La police eut vent de ce que la servante de M... allait raconter partout; elle ouvrit une enquête à la suite de laquelle les scellés furent apposés et plusieurs objets mis sous séquestre. La femme M... cependant, ne parut pas s'émouvoir de l'instruction qui avait été ouverte.

Même on raconte qu'elle assista au mariage de sa sœur, celle dont son mari avait auparavant demandé la main, pendant que l'instruction allait son train.

Au moment de son arrestation, elle resta très calme, affirmant toujours son innocence. L'accusée, a comparu samedi devant la Chambre du Conseil.

M. le Procureur du Roi a demandé confirmation du mandat d'arrêt à charge de l'inculpée; il a été fait droit à sa demande, contrairement aux conclusions du conseil de Marie H..., Ma Von Calster.

Une confrontation a eu lieu entre la prévenue et la servante qui l'accuse, mais elle n'a eu aucun résultat. Les époux M... s'étaient légués mutuellement ce qu'ils possédaient.

La mort des parents du mari, dont la santé est, paraît-il, chancelante, aurait mis l'accusée éventuellement à la tête d'une fortune assez considérable. Ce serait là le motif du crime — si crime il y a.

On sait que l'arrestation a eu lieu à la suite des rapports des experts qui ont examiné les viscères des deux cadavres. Une quantité considérable de poison aurait été trouvée dans les restes des deux victimes. Un point obscur de l'instruction, c'est la provenance du poison qui a occasionné la mort.

Je vous tiendrai au courant de cette grave affaire.

Mouscron. — *Au Cercle des ex-sous-officiers de l'armée belge.* — Le Cercle des ex-sous-officiers de l'armée belge, section de Mouscron, s'est réuni dimanche après-midi, rue de Menin, en vue du renouvellement de son comité. Ont été élus : Président, M. H. Weckx, chef de gare honoraire de 1re classe; vice-président, M. Seynaeve; secrétaire, M. F. Principe; trésorier, M. M. Gheysens; commissaires, MM. J. Forget et Fl. Corne. Après avoir remercié les membres de l'avoir élu président, M. Weckx a prononcé quelques paroles vibrantes de patriotisme et l'assemblée s'est séparée au cri de « Vive le Roi ! »

Mont-à-Leux. — *Concert au patronage au Bois.* — Dimanche à 5 heures a eu lieu, dans la grande salle du patronage, au Bois, une soirée récréative au profit des pauvres. Le programme de cette soirée avait été confié aux soins des membres des sections dramatique et symphonique du cercle l'Avenir de Mouscron.

Un public choisi assistait à cette séance ; une quête au profit des pauvres a été des plus fructueuses.

Après l'audition de plusieurs jolis morceaux par la symphonie, deux comédies des plus fines ont été représentées, elles ont intéressé beaucoup l'auditoire, qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux jeunes acteurs.

Plusieurs monologues et chansonnettes comiques ont été réclamées et débitées à la plus grande joie du public par MM. G. Fache et Cracco. Un clarinettiste de talent M. Victor Decoene s'est fait entendre, et a recueilli aussi, des applaudissements mérités du public. Somme toute, il nous a été permis d'assister à une soirée de bienfaisance des plus plus reussies et qui a obtenu un plein succès.

Menin. — *Une affaire de mœurs.* — La gendarmerie a procédé lundi matin à l'arrestation d'un journalier, Guillaume Herman, âgé de 30 ans, inculpé d'attentats à la pudeur sur des enfants qu'il avait attirées chez lui. Il a été conduit immédiatement à Courtrai pour y être écroué à la disposition du parquet de cette ville.

Dottignies. — *Réunion du conseil communal.* — Dimanche, à l'issue de la grand'messe, le conseil communal s'est réuni à l'hôtel de ville sous la présidence de M. Glorieux, bourgmestre. On a examiné plusieurs questions d'un intérêt secondaire.

Tournai. — *Les pharmacies* qui resteront ouvertes, le 1er janvier, de une heure à dix heures du soir, seront celles de MM. Compagnion, quai Saint-Brice, 22 ; Delobe, Grand'Place, 75; Lemaitre, rue de Courtrai, 24 ; Sikendorf, rue des Puits-l'Eau. 36.

Courtrai. — *La présentation du corps de police au nouvel Echevin.*— Dimanche, à onze heures du matin, le corps de police a été présenté à M. Ghyost, le nouvel échevin de Courtrai, par M. Looghe, commissaire de police. Cette présentation a eu lieu dans une salle de l'Hôtel-de-Ville. Après avoir souhaité la bienvenue à M. Ghyost, M. Looghe l'a félicité de sa nomination. M. Ghyost a remercié et a ajouté qu'il ferait tous ses efforts pour améliorer le sort de la police.

— *Un voleur pris en flagrant délit.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, un ouvrier charpentier, Félix Decraene, demeurant boulevard St-Jean s'introduisait dans le clapier de M. Charles Verfaille, écangueur, rue du Berger et y volait deux lapins. Deux voisins réveillés par le bruit qu'il faisait, arrivèrent à temps pour arrêter Decraene qui fut conduit au poste de police, où il a été trouvé en possession de tout son attirail de voleur. Drecraene a été écroué à la prison de Courtrai.

— *Un acte de vandalisme.* — Des malfaiteurs ont détérioré, dans la nuit de dimanche à lundi, le grillage clôturant le parc de l'Esplanade, côté sud. Le grillage a été brisé en deux endroits, sur une longueur d'une cinquantaine de mètres environ. La police recherche activement les auteurs de cet acte de vandalisme.

Courtrai.—*Marché du 30 décembre 1895.* — Par suite du mauvais temps, le marché de lundi a été très calme. En voici les cours :

Grains. — Froment blanc, de 16,00 à 00,00 l'hectolitre ; froment roux, 14,50 à 00,00 ; seigle, 12,00 à 12,50; avoine, 13,50 à 00,00 les 100 kilogs; féveroles, 18,00 à 00.00.

Denrées alimentaires. — Pommes de terre jaunes, de 6.00 à 6,50 les 100 kil. Pommes de terre rouges, 5,50 à 6.00; beurre de 1,13 à 1,18 le demi kilog.; œufs, de 2,35 à 2,83 les 25.

Betail. — Nombre de bêtes exposées en vente. Vaches 136, génisses 93, taureaux 37, bœufs 15, porcs 25. Bêtes vendues : Vaches 000, génisses 000, taureaux 00, bœufs 0, porcs 21.

La viande de bœuf se vend de 1,15 à 1,80 le kilo.

Huiles, graines et tourteaux.— Huile de colza, 51,50 à 52,00 les 100k.; huile de lin de 42,50 à 00; graine de colza indigène et étrangère de 20,00 à 23,25; graine de lin, de 19,75 à 24.00; tourteaux de colza, de 10,00 à 00,00; tourteaux de lin, de 14.00 à 15.00 ; tourteaux de chanvre, de 00,00 à 00 00 ; chicorées, de 10,75 à 11,00 ; cosettes, de 11.00 à 00,00 ; nitrate de soude, de 18.00 à 31.00 les 100 k.; sulfate d'ammoniac, de 23.00 à 30 00 les 100 k.

REVUE DE L'ANNÉ 1895

Cantons de Tourcoing

Janvier. — 2. Enterrement civil de Victor-Joseph Delporte, ancien soldat de la Légion étrangère, employé au service des eaux, qui s'était tué d'un coup de revolver à la tête, dans sa chambre, au Brun-Pain. Avant de se donner la mort, il avait disposé près de son lit, un crucifix entre deux bougies allumés — On avait retiré du canal le dimanche précédent, une femme noyée qui a été reconnue au bout de deux jours, pour être Mme Vve Vandeputte, (Marie Delauray), marchande, rue de l'Espérance, à Roubaix.— 3. Mort à l'âge de 75 ans de M. Charles Masurel, professeur de musique, du collège de Marcq, pendant 52 ans.

10. M. Renard, ancien commissaire de police de Wattrelos, nommé au deuxième arrondissement à Tourcoing, prend possession de son poste. — 11. Il est fait dépôt au Bureau d'hygiène de tubes de serum antidiphtérique. Jean-Baptiste Dumortier, ouvrier au peignage de M. Floris Lorthiois, porte accidentellement un coup de canif à un de ses camarades, Camille Deconinck ; le cœur est atteint et la victime succombe en moins de cinq minutes. — 13. Louis Lenfant, âgé de 60 ans, jardinier chez Mme veuve Bulteau, au Blanc-Seau, est trouvé mort dans son lit. — 15. Mort subite de Pierre Dutorte, âgé de 70 ans, demeurant au Bas-Pré. Adolphe Houzet, demeurant à Bousbecque, domestique chez M. Tiberghien, rue d'Alsace, reçoit sur la tête une balle de laine qu'on descendait par une trappe ; il n'avait pas de blessures apparentes, mais il succombe le lendemain aux suites de lésions internes.

16. Incendie, à Bondues, d'une meule de blé appartenant à Mme veuve Marescaux-Couvreur, fermière aux Prés-Bavons.— 17. Arrestation des époux Demeyer, dont le plus jeune enfant, âgé de 11 mois, était mort, faute de soins ; une descente du Parquet a lieu à cette occasion. La pluie tombe en abondance [...] d'une escargasse, meurt à l'Hôtel-Dieu, des suites de ce terrible accident. 22. Commencement d'incendie à l'établissement de M. Paul Lemaitre, à Halluin.

24. Jean-Baptiste Dumortier, l'auteur involontaire de la mort de Deconinck, au peignage Lorthiois, est condamné à Lille à 1 an de prison. avec application de la loi Béranger. Violente tempête dans la région : on signale de nombreux dégâts à Halluin et environs. Mort dramatique, dans le canal, près du pont de l'Espierre, de Paul Daudevilde, âgé de 24 ans, ancien cabaretier à l'Epinette. Il était tombé accidentellement à l'eau et il se noie à la vue de plus de 50 personnes accourus à ses appels désespérés !

25. Descente de M. Vitry, juge d'instruction, relativement à la sauvage agression dont avait été victime, rue de la Latte, le pompier Desbonnets, de la part du soldat Deletombe, revenu en congé. Ce militaire, les chaînes aux mains, est amené à Tourcoing, pour être confronté avec sa victime. — 27. Election au Conseil des Prud'hommes : M. Delphin Dumortier quoique rayé de la liste des électeurs passe à une voix de majorité. M. Jules Desrousseaux, employé d'octroi, a la jambe droite broyée par une locomotive, en suivant, pour retourner chez lui, la ligne du chemin de fer, au viaduc de la rue Neuve-de-Roubaix; l'amputation a été faite au-dessus du genou et M. Rousseau, après 6 mois passés à l'Hôtel-Dieu, a pu reprendre son service. — 30. Mort du petit Victor Dubus, âgé de 2 ans 1/2, rue Gô, à la suite de brûlures qu'il s'était faites en tombant dans une marmite d'eau bouillante. — 31. Confrontation à la frontière entre quelques-uns des auteurs du vol de bijoux au préjudice de M. Capron, rue des Longues-Haies, Modeste Debischop, Clausse et Victor Demoor.

Février. — 3. Incendie à Roncq, dans les magasins de M. Catteau, fabricant de chicorée. — 6. Incendie à Halluin d'une meule d'avoine et de lin, appartenant à M. Floris Lemaître, cultivateur, au Mont d'Halluin. — 10. Réunion du Congrès ouvrier, qui tient ses assises à la Brasserie Sociale, rue du Haze, sous la présidence de M. Delphin-Dumortier, Conseiller municipal de Tourcoing. — 11. La famille Rysseart, demeurant rue de la Folie, faillit périr asphyxiée par le gaz d'éclairage.

13. Une femme de 80 ans, Catherine Gauquier, de Linselles, est trouvée noyée dans un puits où elle était tombée accidentellement. — 14. Le petit Vandalle, âgé de 2 ans, demeurant rue Saint-André, à Halluin, tombe dans un vase d'eau bouillante et meurt dans la soirée. — 15. Mort de M. Lecomte-Dalle, de Bousbecques, à l'âge de 60 ans. — 17. Violent incendie au château Vanoutryve, 300,000 francs de dégâts; quatre pompiers sont blessés. — 18. Incendie attribué à la malveillance, d'une maison appartenant à M. Dhalluin-Glorieux, de Neuville, et situé au hameau du Petit-Bondues.

19. Un magasin de déchets situé au Brun-Pain, appartenant à M. Vandamme, rue de Paris, et complètement détruit par un incendie. — Vol audacieux d'orfèvrerie, au préjudice de M. Motte-Bernard, rue de Gand. — Mort de M. Dumont, ancien maire de Bondues. — 24. Violent incendie à la papeterie de Bousbecque.

PRIME A NOS LECTEURS

La prime que nous offrons aura sa place marquée dans toutes les familles abonnées au Journal de Roubaix *C'est le plus intéressant cadeau que le père de famille puisse offrir à sa femme ou à ses filles, c'est le cadeau que le fiancé doit offrir à sa fiancée.*

LES PROPOS DE TANTE ROSALIE

disent à la maîtresse de maison, à la mère de famille, comme à la jeune fille tout ce qu'une femme doit savoir pour bien tenir sa maison.

Cuisine, salle à manger, cabinet de toilette, salon, hygiène, recettes et conseils divers, tout est contenu dans les 310 pages de cet intéressant ouvrage.

Le volume coûte trois francs; les lecteurs du Journal de Roubaix, *le trouveront dans nos bureaux au prix de* **1 fr. 75** *et par poste* **2 fr.** 41166—30

BELLONE

De toutes les bêtes de la ménagerie Claudius, Bellone, la lionne, était certainement, celle qu'il avait cravachée le plus souvent. Bien qu'elle n'eût guère plus d'un an quand il l'avait reçue — car M. Claudius, comme Bidel d'ailleurs, qui avait été son maître, dédaignait les bêtes originellement domestiquées et comptant, dans leurs ascendants, plusieurs quartiers de captivité, et c'est de Marseille que lui arrivaient, sauvages encore et pleins de rancune, les animaux qu'il consentait à dompter, — jamais Bellone ne s'était prêtée aux avilissements d'une éducation parfaite. Il avait toujours fallu la rouer de coups pour lui faire sauter la barrière et traverser les cerveaux enflammés, et ce n'est qu'après de véritables batailles, sous les dents de la fourche, qu'un instant seulement elle était demeurée accrochée aux barreaux, debout, le ventre au public, et la tête convulsée dans une façon de ricanement terrible, battant rageusement le plancher de sa lourde queue.

A cette indocilité près, c'était une bête admirable, d'un poil fauve ardent, majestueusement féline, tout à fait sculpturale et sphyngienne, au mufle large et roux, aux yeux profondément étoilés comme l'eau des citernes par les belles nuits. Et la grande mélancolie du désert était dans le rêve où elle se réfugiait dès que son bourreau la laissait tranquille, les pattes allongées et croisées au bout, les flancs rhytmiques et ondulants comme s'il y passait un tressaillement des flux et de reflux d'une mer lointaine.

Les valets du belluaire la jugeaient sournoise et ne manquaient jamais, en la servant, de lui allonger quelque méchant coup de trique, sous la grille, bien lâchement. Mais elle refusait de gronder pour cette canaille et de s'irriter contre ce stupide bâton. Et les bélîtres en étaient vexés et ne la detestaient que davantage.

Elle était exempte, d'ailleurs des gloutonneries bruyantes de ses commensaux ordinaires, et c'est d'une griffe très lente qu'elle arrachait, au bout de la pique, les quartiers de chair saignante qu'elle déchirait ensuite longuement et d'un croc distrait.

Or, il y avait trois mois que M. Claudius avait épousé la jolie Américaine Lélie Dickson, jusque-là écuyère au cirque Marion, qui exploitait aux mêmes époques, les mêmes solennités foraines que la ménagerie, quand il vint s'établir sur les allées Lafayette, à Toulouse, pour les kermesses d'automne, parmi les bateleurs et les lutteurs qui s'y donnent, tous les ans, fidèlement rendez-vous.

Car, il n'est ville au monde meilleure que celle-ci pour les artistes forains, et la délicieuse badauderie des habitants leur y assure une clientèle sans cesse renouvelée. Demandez plutôt à la belle Corysandre, en son pourpoint de velours noir, et au lutteur Mange Matin en son caleçon bleu. Ah! les belles soirées d'octobre, dans la large avenue moins poudreuse qu'en été, avec un petit cliquetis de feuilles sèches déjà dans les branches des platanes, parmi les sourires clairs des belles filles brunes sous le ciel d'un bleu profond, où les constellations semblent plus lointaines encore, les poumons caressés par ce souffle de Bohême et les oreilles emplies de ce brouhaha des parades ou les cymbales éternuent où la grosse caisse mugit, où le flageolet s'essouffle, où le trombone s'étire en déchirant l'air autour de lui !

Blonde comme il convient, la jolie Américaine Lélie Dickson, devenue madame Claudius, d'un blond d'épis dorés à peine, visiblement vigoureuse dans l'élégance de sa toilette, avec des yeux bleus couleur d'innocence sans être innocents, une bouche petite et qu'un sourire égal entr'ouvrait volontiers sur la blancheur moirée des dents était ravissante. M. Claudius en était fort amoureux et ce n'avait pas été sans résistance qu'il avait consenti à s'associer cette belle créature à ses dangereux travaux.

Avec de grandes précautions, il avait donc présenté sa jeune épouse à ses différents pensionnaires, et, progressivement, il avait habitué ceux-ci à lui obéir comme à lui-même, voir à regimber en apparence, et, sans colère réelle, quand la jolie main gantée de la dompteuse abattait la cravache sur leur nez grimaçant. Comme toujours, Bellone avait été la plus récalcitrante à cette domination nouvelle. Elle recevait ses caresses sans lancer la patte en avant et sans friser les lèvres sur ses crocs comme ses camarades, mais en jetant sur Lélie des regards où passaient des éclairs. Aussi M. Claudius ne laissait-il pénétrer sa femme dans la cage à double porte, où les dompteurs se réfugient à reculons, quand ils ont terminé leurs exercices. Il avait d'ailleurs, appris à Madame Claudius le maniement du revolver, en cas d'alerte.

Mais celle-ci ne jugeait pas toutes ces précautions nécessaires. Très intrépide de tempérament, elle avait, en outre, conscience d'une beauté faite pour en imposer à tous les êtres. Elle avait pris goût au métier et devenait, de jour en jour, plus audacieuse, si bien que le public s'était vraiment épris d'elle, et que toutes ses séances de domptage se terminaient par des ovations. M. Claudius était, à la fois, heureux et malheureux de ce succès. Le cabot qui est en nous [...] considérable des recettes. Mon Dieu ! que la moindre chose intéresse donc, en nous, de nobles sentiments !

Le temps avait été orageux toute la journée et les bêtes en étaient sensiblement énervées. Le vacarme des curieux à l'heure de la représentation, les avait agacées encore plus que coutume. Elles se promenaient, vite obligées de se retourner dans l'étroitesse des cages, avec quelque chose d'impatient et de fébrile, écrasant de temps en temps leurs têtes velues aux barreaux, comme pour y goûter, sur le front, la fraicheur du métal ou dans l'espoir fou de faire enfin, dans leur prison, une trouée.

Jamais le public n'avait été d'ailleurs plus nombreux, à la fois hâbleur et enthousiaste, bruyant en diable, un public bien méridional que tout un jour de soleil avait empli de gaieté, les crânes se craquelant imperceptiblement, sous ces ondées de chaleur, en mille sentiers par où filtrait la fantaisie.

M. Claudius venait d'effectuer, avec sa maestra ordinaire, la série de travaux annoncés au programme. Dans la gueule ouverte du lion Néro, il avait enfoncé sa tête crépue, abusant de l'horreur qu'ont, comme nous, ces animaux pour les aliments recouverts de cheveux; sur le tigre royal Tamerlan, il s'était étendu comme sur un tapis vivant, ramenant sur sa poitrine, comme on fait d'une couverture, les pattes lourdes et bien armées de l'animal ; il avait fait faire l'exercice avec son propre bâton, à l'ours blanc Mirkoff dodelinant dans l'épaisseur flottante de sa toison aux moires de neige ; comme le colosse de Rhodes, il s'était posé les jambes écartées, sur deux hyènes dont ses bottes faisaient crier les côtes ; enfin, il avait administré à Bellone, indifférente, d'ailleurs, une raclée de coups de cravache drue comme une pluie d'orage. Tout cela avait été fort applaudi du populaire.

C'était au tour de Madame Claudius maintenant. Jamais elle n'avait été si jolie ni de grâce mieux apprêtée dans son joli costume à brandebourgs. Le lion Néro, le tigre royal Tamerlan et l'ours blanc Mirkoff lui-même furent avec elle, pleins de convenance et même de galanterie. Elle donna à Mirkoff un petit morceau de sucre que celui-ci mit sur son cœur, au lieu de l'engloutir brutalement dans un craquemement de mâchoire.

Le tour de Bellone étant venu, M. Claudius était posté dans l'antichambre de fer que j'ai dit, sa femme étant entrée seule dans la cage. Sans changer de place, la lionne la fixa longuement. Madame Claudius fit le tour de la cage sans la quitter non plus des yeux et s'arrêta dans l'angle à gauche des spectateurs. Alors la lionne recula lentement à l'angle opposé en diagonale, celui où était adossée la double porte. En vain Madame Claudius lui tendit la barrière et le cerveau, l'objurguant de la voix et faisant siffler sa cravache. La bête restait impassible, la regardant toujours et s'allongeant doucement sur ses pattes, comme pour en tendre le ressort. Elle avait calculé la distance et allait bondir. Son échine se fendait en arc et sa queue, droite, était pleine de frémissement. M. Claudius vit le danger. A toi ! tire ! cria-t-il à sa femme d'une voix étranglée par l'angoisse. En même temps, lui-même bondissait dans la cage, sa barre de fer levée pour se mettre entre sa femme et sa lionne.

Madame Claudius dégagea vivement son revolver et fit feu, la main crispée, et semant au hasard les balles. Un cri de terreur parcourut la salle. La cage était pleine de fumée. Un courant d'air balayant la tente subitement éventrée par les pesées de la foule affolée la dissipa brusquement et l'on vit ce spectacle : M. Claudius, qu'une balle tirée par sa femme avait atteint en plein cœur, couché à terre dans une mare de sang ; Madame Claudius, encore terrifiée, toujours debout dans le même coin de la cage, mais, avec, dans les yeux, la joie féroce du péril détourné et de la vie sauve, et à terre, étendue le long du cadavre du belluaire, Bellone, qu'aucun coup n'avait atteinte. Craintive, la lionne léchait doucement la blessure du belluaire, et une larme — une vraie larme — roulait dans ses grands yeux d'or.

Armand Sylvestre.

CHOSES ET AUTRES

Aux examens de l'Hôtel de Ville.

Le professeur pose à une jeune fille la question suivante :

— Savez-vous, mademoiselle, pourquoi Napoléon Ier détestait tant les Anglais ?

— C'est parce qu'ils l'ont fait mourir, répond imperturbablement la candidate.

***

A l'Ecole de droit.

Le professeur (très bienveillant) :

— Voyons, mon jeune ami, combien distinguez-vous de créanciers?

L'élève balbutie.

— Voyons, ne vous troublez point .. il y a les créanciers *chiro*...

— Ah ! oui, les créanciers *qui*...

— Les créanciers *chi-ro-gra-phaires*...

— Ah ! oui, monsieur, parfaitement.

— Et puis après ?

— Et puis après... ceux *qui ne rographèrent pas.*

L'élève a été ajourné.

PENSÉE

Le scandale n'est il pas devenu parmi nous un élément social, un moyen de gouvernement, une science, un système, un art, une étude, une profession ? N'existe-t-il pas une race d'hommes au sein des sociétés modernes, pour lesquels le scandale est un moyen d'ambition, de fortune, d'élévation ?

(Combelot, *Œuvres oratoires*, p. 217.)

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — Dimanche dernier, la société le Passe-Partout, avait organisé sa 3e exposition chez Delbarre, rue du Duc. Beaucoup d'amateurs et de curieux sont venus admirer les belles collections de pigeons de MM. Delbarre et Millet, les exposants.

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Beaucoup d'amateurs s'étaient donné rendez-vous, lundi soir, chez M. Cambier, au Clairon des Zouves, rue Pellart, pour prendre part à l'importante partie qui se jouait contre la Société des six de Warcoing (Belgique). Il s'agissait d'un 2 de 3 mort pour 50 francs avec paires de plaisir à 10 fr. Voici les résultats : Le Clairon a gagné la troisième paire, et perdu les première et deuxième paires. Le sans-queue du Clairon a tué le terrible noir de Warcoing. Paris nombreux et importants.

— Il y avait lundi soir, beaucoup d'amateurs, chez M. Lequenne, à l'Enflé, rue de Blanchemaille, pour l'intéressante partie qui se jouait contre la société du Bon Vivant. Il s'agissait d'un 3 de 5 pour 50 francs; le Bon Vivant a perdu les première et troisième paires. Il y a eu des paris sérieux de chaque côté.

— La partie qui a eu lieu dimanche soir chez M. Desrousseaux, à l'estaminet de l'Ours, rue Pellart, avait attiré de nombreux amateurs, il s'agissait du rendage d'un 3 de 5 pour 50 francs, contre la société de la Nouvelle Aventure, de Tourcoing. Voici les résultats : l'Ours a gagné la deuxième paire et perdu les première et troisième paires. L'animation a été grande pendant la durée de cette partie.

— Il y avait beaucoup de monde, dimanche à midi, chez M. Félicien Descamps, rue du Tilleul pour la partie qui se jouait contre Dambrin, Savary, Serrurier et Cie; il s'agissait d'un 3 de 3 mort pour 50 fr. Félicien Descamps gagne les 2e et 3e paires; Dambrin et Cie gagnent la 1re paire. Il y avait d'excellents coqs de chaque côté.

— Les habitués étaient nombreux dimanche après-midi, chez M. Dannels, à l'Abondance, rue de Mouvaux, pour prendre part à l'importante partie qui se jouait contre Jean Germain, de Wattrelos, rendage d'un 3 de 5 pour 50 fr. Dannels a gagné les 3e et 4e paires; Germain a gagné les 1re et 2e paires. En conséquence, partie nulle.

— La partie qui s'est jouée dimanche à midi chez M. Noppe au Bon Vivant contre les Industriels Roubaisiens, avait attiré beaucoup d'habitués. On battait un 2 de 3 mort pour 20 fr. Le Bon Vivant a gagné les première et deuxième paires et perdu la troisième.

— C'est vis-à-vis d'un notable contingent d'amateurs qu'a eu lieu, dimanche après-midi, à l'estaminet de l'Abattoir, rue Lacroix, le rendage de la partie contre la société de l'Enflé; il s'agissait d'un 3 de 5 pour 50 francs. La société de l'Enflé est restée vainqueur, elle a gagné les 3 paires. On a vu de très bons coqs au parc, et les paris ont été nombreux.

— Beaucoup d'amateurs se trouvaient réunis dimanche soir chez M. Nappe au « Bon Vivant » rue des Champs, pour la partie qui a eu lieu contre la brasserie Saint-Eloi de Tourcoing. On jouait un 2 de 3 mort pour 50 francs, plus une paire de plaisir à 10 francs. Le « Bon Vivant » a gagné la première paire et perdu les deuxième et troisième paires. Paris sérieux.

— Dimanche 5 janvier 1896, chez M. Dannels, à l'Abondance, rue de Mouvaux, attaque d'un 3 de 5 contre la société du Bec d'Acier, de Mouvaux. Mise au parc à quatre heures et demie.

— Jeudi 2 janvier, Au Bon Vivant, attaque d'un 3 de 5 contre le Clairon des Zouaves. Mise au parc à 4 h.

— Mercredi 1er janvier, Au Maréchal de Coyghem, 3 de 5 mort pour 200 fr., paire de plaisir à 20 fr. contre l'Enflé, Coco et Cie. Mise au parc à 4 heures. Un parc spécial sera installé dans la grande salle du rez-de-chaussée : 60 places numérotées.

— Mercredi 1er janvier, 3/5 mort 200 fr., au Maréchal de Coyghem, Grande-Rue, 111, contre l'Enflé. Un parc spécial est installé dans la grande salle.

Wasquehal.— Une partie très intéressante et qui avait attiré beaucoup d'amateurs, a eu lieu, dimanche, à l'estaminet du Noir-Bonnet, à Wasquehal. C'était l'attaque d'une partie 2 de 3 pour 50 francs. La société du Noir-Bonnet a gagné les trois paires. D'importants paris et des coqs de grande valeur des deux côtés.

Tourcoing. — Voici le résultat de la partie d'un 2 de 3 pour 100 francs qui a eu lieu dimanche 29 décembre, à la Brasserie Saint-Eloi, 22, rue de la Gare, contre le Bon-Vivant de Roubaix. Cette partie très intéressante avait attiré un nombreux public. La Brasserie Saint-Eloi a perdu la première paire et gagné les deux autres.

CHRONIQUE VELOCIPÈDIQUE

A Paris. — Un match de 100 kilomètres avait lieu [...] Arts Libéraux entre les deux coureurs anglais Lu[msdem] et Michael, [...] Petit Parisien. A la [...] qu'il a battu les records du 54e au 67e kilomètre, les 100 kilomètres ont été faits par Lumsdem en 2 h. 34' 12". Il avait couvert 45 k. 183 dans la première heure. Michael a abandonné avec trois tours de retard après avoir couvert 49 kil. 666 m

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, RUE DU CHATEAU, 5
Séances des 28 et 29 décembre 1895

DÉSIGNATION DES CAISSES	Versements nomb	Versements nouv. livrets	Versements sommes	Rembours nomb	Rembours sommes
Roubaix.. Samedi	94	11	24 600 »	51	30.529 90
Roubaix.. Dimanche	196	45	42.401 »	77	38 136.73
Lannoy	20	4	3.467 »	6	4 285 42
Croix	10	«	890 »	2	1.000.17
Wattrelos	11	2	2.235 »	10	5.805 15
Ascq	1	»	300 »	4	2.557.73
TOTAUX	332	62	73 602 »	150	83.315 49

Les opérations du mois de décembre sont suivies : A Roubaix, par MM. J. Dujardin et A. Delattre-Varlet, directeurs ; et MM. Truffant-Watine et Louis Gautier, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. J. Deffrennes-Canet A Croix, par MM. Adolphe Nédonsel et Jules Delescluse. A Wattrelos, par MM. Jean-Baptiste Delchambre et Hien-Seynaeve. A Ascq, par MM. Louis Verdière et Jean-Baptiste Crucq.

Ordre du service. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches, de 9 à 11 heures, les samedis, de 9 à 10 heures 1/2, 5, rue du Château. Les remboursements ont lieu, les dimanches, à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande.

Le Caissier, Frémont.

THEATRES

Théatre de Roubaix. — Mercredi 1er janvier 1896, à 6 h. : *La guerre à Madagascar*, drame militaire à grand spectacle en 5 actes et 8 tableaux, plus un prologue en 1 acte, et *Le Chalet*, opera-comique en 1 acte.

A l'occasion des étrennes, la maison Servenay, rue Nain, 11, Roubaix, offre en vente une machine à coudre pour le prix de 89 francs, garantie 10 ans, montée avec pied avec table en noyer et sachant faire tous les travaux; procure gratuitement les patrons découpés pendant la durée de la garantie de la machine; seule maison où l'on trouve les machines à coudre *Naumann*, renommées pour leur marche douce et silencieuse, leur solidité, les points perlés qu'elles font et ne se dérangeant jamais. Aussi pour ce motif le fabricant autorise-t-il la maison à les garantir 20 ans. Ces machines ont obtenu les premiers prix, médailles d'or et d'argent dans expositions de différentes puissances. Sa production totale jusqu'en 1894 est de trois quarts de millions de machines. Prix de la machine *Naumann* garantie 20 ans, munie de tous ses accessoires avec coffre luxe, 140 fr. 88745d

ADRESSE COMMERCIALE

Blindage de cabinots, ouvrages divers, étripennes en métal, **Edouard Defretin**, tourneur en bois, rue Galvani, 44, Roubaix.

PIANOS

GAVEAU

Grande **Médaille d'or**, Exposition Universelle de Paris; 1889, **Membre du Jury, hors concours aux Expositions** : Le Hâvre 1887, Toulouse 1887, Barcelone 1888, Paris 1890, 1891, 1893, 1894, Lyon 1894, **Chevalier de la Légion d'honneur**, Officier d'Académie, Chevalier de l'Ordre du Christ-du-Portugal, Chevalier de l'Ordre d'Isabelle-la-Catholique; Chevalier de l'Ordre du Cambodge. Chevalier de l'Ordre du Dragon de l'Annam. — **DÉPOT A LILLE, 7 ter, rue de Roubaix.** *Agent général* : **A. WASSENOVE**, *professeur.* 92780

Un journal illustré pour la famille

LE GLOBE ILLUSTRÉ

3 mois d'essai : 3 fr. — 10 Fr. PAR AN

Parait en 16 pages chaque semaine
Peut être lu par tout le monde
Publie les actualités du monde entier
Donne chaque année 2 nos en couleur
Mots et jeux d'esprit
Problèmes de jeux de dames, etc., etc.

On s'abonne, **sans frais**, au bureau du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, Roubaix.

ENVOI D'UN SPÉCIMEN CONTRE UN TIMBRE DE 15 C. 41283—914

MAISON DU TAPIS

7, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

LE PLUS GRAND CHOIX — LES MEILLEURS PRIX

AMEUBLEMENTS
TENTURES
LINOLEUM
CARPETTES
MOQUETTES

OBJETS DE LA CHINE ET DU JAPON pour cadeaux

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel: 3 francs. 577

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 31 décembre 1895.

Le dernier marché de l'année cloture en légère baisse sur quelques mois, mais avec tendance soutenue.

Marché de Roubaix-Tourcoing. — Report : de janvier sur mai 5,000 kil. avec 5 centimes d'écart. — Pendant le mois de décembre il a été enregistré 2,355,000 kil. en type unique.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 28 décembre.

Le cours de l'or est à 330 0/0 piastres papier monnaie.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 31 décembre.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... b. Australie, ... b. Plata, b. Cap.

Havre, 30 décembre.

(D'un correspondant particulier)

Laines. — Marché calme sans changement, vendeur ainsi, pour traiter il aurait fallu faire des concessions de 50 c.

Cet après-midi le marché était en baisse de 50 c. soutenu.

Inclus cour de cloture.

Ventes : 125 balles Buenos-Ayres sur janvier 117,50 à 117; 275 balles dito sur mars 123,50 à 123; 150 balles dito sur avril 124 à 123,50; 25 balles dito sur juillet 125; 75 balles dito sur août 125,50.

REVUE ECONOMIQUE

Le commerce de la Belgique en Novembre [...]